

# VILLE DE MONTRÉAL

## AVIS PUBLIC

---

Avis est donné qu'à l'assemblée du conseil d'agglomération du 2 novembre 2006, le projet de règlement intitulé «Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération», a été présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil.

Le projet de règlement prévoit une rémunération annuelle de base de 10 000 \$ pour tous les membres du conseil d'agglomération.

Il fixe aussi une rémunération additionnelle pour les fonctions particulières au sein des commissions du conseil d'agglomération qui s'établit comme suit :

- pour la fonction de président d'une commission du conseil d'agglomération, incluant la Commission de la sécurité publique : 750 \$ / séance, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ / année;
- pour la fonction de vice-président d'une commission du conseil d'agglomération incluant la Commission de la sécurité publique : 500 \$ / séance, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ / année;
- pour la fonction de membre d'une commission du conseil d'agglomération incluant la Commission de la sécurité publique : 250 \$ / séance, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ / année.

Le projet de règlement prévoit que les rémunérations qui y sont prévues sont rétroactives au 1 janvier 2006.

Le projet de règlement prévoit également l'indexation des rémunérations qui y sont prévues à compter de l'exercice financier suivant son entrée en vigueur, sauf pour l'exercice financier 2007. Les rémunérations prévues au règlement pourront donc être indexées à compter de l'année 2008 seulement.

Suite à l'adoption de ce règlement, les allocations de dépenses des élus mentionnés ci-après seront modifiées comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Allocation actuelle</b>	<b>Allocation projetée</b>
Maria Tutino (Baie D'Urfé)	3 661,50 \$	11 161,50 \$
Bob Benedetti (Beaconsfield)	12 287 \$	13 716 \$
Morris Vesely (Dollard-Des Ormeaux) *	10 000 \$	12 500 \$

Howard Zingboim (Dollard-Des Ormeaux) *	9 560,50 \$	11 621 \$
William Steinberg (Hampstead)	12 000 \$	13 716 \$
Stuart Campbell (Montréal-Ouest)	9 948 \$	13 716 \$
George McLeish (Senneville)	3 200 \$	10 700 \$
Bill Tierney (Sainte-Anne-de-Bellevue)	10 000 \$	13 716 \$

\* Pour la durée de leur fonction comme représentant au conseil d'agglomération en 2006

Ce projet de règlement sera adopté par le conseil d'agglomération lors d'une assemblée ordinaire qui se tiendra :

DATE : Le jeudi 30 novembre 2006  
17 h

LIEU : Hôtel de ville  
Salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Ce projet de règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal.

Montréal, le 8 novembre 2006

Le greffier par intérim de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

Publication choisie : Le Devoir  
Date de parution : Le 8 novembre 2006